

# Conseil Citoyen du 16 décembre 2020



**Présents :** Nicolas BUTEL délégué du Préfet, en charge de la Politique de la Ville, SIMONET, Estelle COURTIAL, Heleen FERWERDA, Marie Christine ARGOUD, Deborah Christine TRACOL, Mehdi HAFIDI, Nacim ROMDHANE, Chaïn JAMAL, Mabrouk HOUACHRI

Myriam  
LEGIVRE,

**Animation :** Norzed Rebahi, responsable des services du Pôle Solidarité et Catherine Jacquot, maire-adjointe en charge du Contrat de Ville

Mr PICART, Territoire Skate Park, est invité à quitter cette réunion.

Un tour de table de présentation permet à chacun de faire connaissance, l'assemblée étant très différente du dernier conseil citoyen.

Il est précisé que Catherine Jacquot intervient en l'absence d'Agent de Développement Social et Urbain. Cette personne, Laurine Vincent qui aura la charge du Contrat de Ville « Cœur de Lorient » sous couvert de Norzed Rebahi, prendra ses fonctions début janvier. Elle a jusqu'à maintenant géré le Contrat de Ville de Romans sur Isère.

## 1. Retour sur la séance du 21 octobre

Les jeunes lorientais font un retour sur les actions qu'ils avaient envisagé lors de la dernière réunion :

- Opération encas/gouter au moment des récréations à base de fruits par exemple. Pas dévolution concernant ce projet.
- En revanche, Chaïn fait état d'une opération caddie, menée au collège, afin de donner jouets et alimentation aux Resto du Cœur.
- On souligne au passage l'implication de l'Espace Jeune dans la réalisation de la fresque du stade de rugby, puisqu'un des artistes est présent.
- Souhait pour un des membres, d'organiser un voyage en Italie pour aller à la rencontre d'une équipe de foot
- L'idée de l'organisation d'un tournoi sportif intergénérationnel est réaffirmée, appuyée en cela par Mr Houachri qui fait état d'un manque de lieu ou de loisir sur le site de l'Ecoquartier.

## 2. Présentation du contrat de Ville (périmètre et missions) ainsi que du rôle du Conseil Citoyen.

Explication sur le périmètre CV : en 2015, une compilation de données faisait apparaître un état de paupérisation important pour une partie de la population, habitant essentiellement en centre ancien, rue des Clots et secteur de l'Eco quartier, d'où cette cartographie présentée. On note néanmoins qu'avec l'apparition de nouveaux lotissements, cette paupérisation se déplace avec des QF très bas relevés en dehors du périmètre.

Des actions sont développées dans le cadre du CV. Variées elles sont en lien avec la cohésion sociale, le développement de l'emploi et l'activité économique, le cadre de vie et développement urbain (PUR).

Le Conseil Citoyen (CC) est une instance complémentaire qui permet aux habitants de s'impliquer dans le CV mais aussi de porter des projets utiles et voulus par les habitants notamment grâce au FPH (Fond de participation des habitants)

A cet effet, Monsieur Butel confirme l'enveloppe de 1500€ pour 2021 à laquelle s'ajoute celle de 2020 reportée faute d'action. Le CC/les habitants disposeront donc de 3000€ pour mener à bien un projet commun.

A titre d'exemple on rappelle les actions du CC en lien avec le recyclage, compostage et propreté urbaine. De même est évoquée la journée aux Jardins Familiaux, repas et concert.

## 3. Fonctionnement du Conseil Citoyen

La nécessité de créer un groupe de travail, noyau du CC, voit le jour. Tout le monde est conscient que la fréquentation fluctue en fonction des obligations de chacun. Il apparaît néanmoins très compliqué d'œuvrer si le conseil se renouvelle constamment.

#### 4. Communication

- Tout d'abord est précisé que l'adresse [conseilcitoyen@gmail.com](mailto:conseilcitoyen@gmail.com) est le moyen d'échange par courriel. Les membres sont donc invités à l'utiliser.
- Un tour de table précisant le moyen par lequel chaque participant a eu connaissance de cette instance montre que c'est essentiellement le bouche à oreille, la participation au CLAS et le site web de la mairie qui ont permis de découvrir le CC.
- Une précision est apportée concernant le volet CC et CV du site communal

Pour accéder aux informations sur le CV et le FPH : <http://www.loriol.com/quotidien/contrat-ville>

Pour plus d'information sur le Conseil Citoyen : <http://www.loriol.com/contrat-ville/conseil-citoyen>

Sur cette page figure notamment tous les comptes rendus depuis la création du Conseil Citoyen

- La question de l'amélioration de la communication du Conseil Citoyen est en suspens, peu d'idée ayant vu le jour. Néanmoins il sera apporté une attention particulière à la parution de l'invitation au CC sur la page Facebook de la mairie.
- Les conseillers citoyens regrettent de ne pas être plus au fait des projets et avancées des travaux au sein de la commune. Il est compliqué pour les élus de communiquer sur des projets non-aboutis dans tous ses supports de communication. Il est néanmoins possible, comme cela s'est déjà fait à maintes reprises, d'inviter les élus /directeurs de pôles afin d'obtenir plus d'informations ou de précisions.

#### 5. Perspectives 2021

Il est rappelé que la programmation sera mise en place à l'arrivée de l'agent de développement social et urbain Les actions CV ayant déjà été évoquées lors du dernier CC (CR du 20/10 disponible sur <http://www.loriol.com/contrat-ville/conseil-citoyen>), une discussion s'engage sur les nouveautés ou projets non évoqués.

- Elaboration d'un projet de Skate Park menée par un loriolais.  
Dans la mesure où la municipalité mène déjà un travail autour de la réalisation d'un tel espace, il est convenu que cette personne s'adresse directement au pôle aménagement.
- À la suite des remarques diverses concernant le manque de lieu de loisir, salles ou espaces dédiés aux petits au sein de l'écoquartier, il est présenté à l'assemblée la création d'un espace, sorte de tiers Lieu /espace vécu. Cette action soutenue en grande partie par DAH, permettra aux habitants d'être au plus près d'activités ou services en lien avec les piliers du Contrat de Ville. Si cette avancée paraît insuffisante à certains membres, elle paraît pour d'autres, un moyen utile pour développer des actions de plus grande envergure. Les aires de jeu sur ce site sont pour le moment difficiles à imaginer dans la mesure où des projets immobiliers doivent voir le jour. Au demeurant, on souligne le coût très élevé de tels équipements de sorte que leurs implantations doivent être menées en collaboration étroite avec la population pour être utile au plus grand nombre. Néanmoins il est convenu de travailler avec certains habitants pour voir si le bailleur social serait à même d'aménager les espaces publics.  
Par ailleurs, fait jour le besoin d'aire de pique-nique. On rappelle que des travaux conséquents ont lieu sur le Parc gaillard avec notamment l'installation de mobilier urbain et que par ailleurs avaient été créés de tels aménagement sur le site du Château, très vite dégradés.

**La prochaine date du Conseil Citoyen sera communiquée par mail.**

